

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 18020

présenté par

Mme Descamps, M. Acquaviva, M. Guy Bricout, M. Castellani, M. Jean-Louis Bricout,
M. Lenormand, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Saint-Huile et M. Taupiac

ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.